



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 19.03.2021, **Publication répétée:** 22.03.2021, 23.03.2021

Date d'échéance prévue: 19.03.2024

Numéro de publication: SR01-0000004432

Entité de publication

Charles Russell Speechlys AG, Zurich, succursale de Genève, rue du Prince 9-11, 1204 Genève

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus ADEYA SA avec RealTyme SA

1. Publication

Organisation transférante:

ADEYA SA
CHE-113.723.189
Rue Saint-Louis 2
1110 Morges

Organisation reprenante:

RealTyme SA
CHE-354.059.361
Clos-Belmont 12
1208 Genève

Publication de la fusion dans la FOSC: 17.03.2021

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

17.06.2021 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Charles Russell Speechlys AG, Zurich, succursale de Genève
rue de la Confédération 5, case postale 1364, 1211 Genève 1
120